



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 22 août 2023

### VIGILANCE ROUGE CANICULE DANS L'HÉRAULT

Météo France a placé le département de l'Hérault en vigilance météorologique ROUGE « Canicule » ce mercredi 23 août à compter de midi. Les températures minimales seront comprises entre 22 et 24 degrés et les températures maximales atteindront 40 à 42 degrés.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour venir en aide aux personnes les plus fragiles. Un renforcement des dispositifs de mise à l'abri des publics vulnérables ainsi qu'une augmentation des maraudes en lien avec le Samu Social seront mis en place.

L'ARS du département de l'Hérault a demandé aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux d'activer leur plan blanc et leur plan bleu.

Les maires ont été prévenus et sont appelés à renforcer la surveillance des personnes isolées et à mettre en œuvre les mesures prévues dans leurs plans communaux de sauvegarde (PCS) comme notamment la mise en place de lieux rafraîchis.

Les structures d'accueils collectifs de mineurs devront suspendre les activités extérieures. Toutes les manifestations sportives et grands rassemblements doivent être adaptés, reportés ou annulés au cas par cas.

### LES RECOMMANDATIONS A SUIVRE POUR TOUS

Les personnes vulnérables sont les premières concernées lors la survenue d'un pic de chaleur mais lorsque l'intensité de la chaleur augmente, tous, y compris les jeunes et les adultes en bonne santé, peuvent être impactés.

Le préfet de l'Hérault rappelle, notamment à destination des personnes fragiles, les principaux conseils et gestes simples à adopter pour se protéger des fortes chaleurs :

- Boire régulièrement et suffisamment
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sport, jardinage, bricolage)
- Ne pas rester en plein soleil
- Ne pas consommer d'alcool
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur. Si le logement ne peut pas être maintenu frais : se rendre dans un endroit frais (bibliothèque, cinéma, magasins, pièce rafraîchie...)
- Porter des vêtements légers amples et clairs et un chapeau quand on est à l'extérieur

#### Cabinet du préfet

Service départemental de  
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2

- Être particulièrement prudent lors des baignades
- Être vigilant pour les autres et soi-même
- Prendre des nouvelles de son entourage
- Dès que l'on se sent mal, le signaler
- Ne jamais laisser une personne, en particulier un enfant, seule dans une voiture, même pour une courte durée

Si vous avez des crampes, des maux de tête, des nausées ou une fatigue inhabituelle, mettez-vous dans un lieu frais, buvez, arrêtez toute activité physique, aspergez-vous d'eau et ventilez-vous si les signes surviennent après une exposition directe au soleil. Dans tous les cas, appelez un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent plus d'une heure.

**En cas d'urgence, appelez le 15 immédiatement.**

Le ministre a également décidé d'activer, dès vendredi 18 août à 9 heures et jusqu'à la fin de l'épisode de canicule, **le numéro vert Canicule info service** :

**0800 06 66 66**

(Appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine, de 9h à 19h)

**Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique** en consultant le site Internet de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com> et en écoutant les médias locaux.

**VIGILANCE  
CANICULE**



**RESPECTEZ**  
les consignes des autorités

**INFORMEZ-VOUS**  
auprès de Météo-France  
et de votre préfecture



**En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez le 15**

**Ne vous exposez pas. Protégez-vous au maximum de la chaleur et arrêtez toute activité physique et sportive**

**Protégez les personnes les plus fragiles et prenez des nouvelles de vos proches**



#### Cabinet du préfet

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2